

C'EST-À-DIRE



“ La proximité de l'usine n'est pas la principale préoccupation des riverains. ”

EMMANUEL MARTINAIS
Chargé de recherche au laboratoire de Recherches Interdisciplinaires Ville, Espace, Société (RIVES) du CNRS, École Nationale des Travaux Publics de l'État.

Depuis l'explosion d'AZF à Toulouse en 2001, la perception du risque industriel par les Rhônalpins a-t-elle vraiment changé ? Cette question, peu traitée par les sociologues depuis dix ans, reste ouverte.

Les enquêtes disponibles ont tendance à montrer qu'il y a peu d'évolution. La proximité de l'usine n'est pas la principale préoccupation des riverains. Ils s'inquiètent davantage des mutations sociales et économiques à l'œuvre dans leur quartier. L'explosion d'AZF a certainement conduit des riverains à se poser des questions, à s'interroger sur les risques en présence. Cependant, au quotidien, les habitants s'accommodent de l'usine et portent une attention aux bruits et aux odeurs qu'elle génère. Ce qui a changé, c'est l'interpellation des citoyens par les pouvoirs publics sur le sujet des risques industriels. Les riverains sont régulièrement « convoqués » à des réunions pour donner leur avis ou participer à des exercices de secours grandeur nature. Il y a un risque de saturation. Ces démarches ont le mérite de permettre aux acteurs institutionnels de la prévention des risques de se rendre compte des besoins du terrain. Elles facilitent aussi l'interconnaissance et renforcent les liens, nécessaires dans toute politique de prévention. Contribuent-elles pour autant à préparer les habitants face à un accident ? Cela est souhaitable mais reste aussi à démontrer. ●

TOUTE LA LUMIÈRE SUR... LA PERCEPTION DU RISQUE

10 ans après AZF, vers une plus grande conscience des risques ?

Dix ans après AZF, la perception des risques industriels par les riverains des établissements Seveso a-t-elle évolué ? De quoi dépend cette perception ? Quels enseignements peut-on tirer des enquêtes menées sur le sujet ? Cet article fait le point sur la question.

Perception et événements exceptionnels

Les sondages et la recherche sont les principales sources disponibles pour appréhender la perception des risques industriels par les riverains. Ces données

mettent en lumière la subjectivité, voire l'irrationalité avec lesquelles chacun perçoit une situation. La perception des risques dépend de son propre capital culturel, de ses intérêts, de son lieu de vie. Un événement important,

une crise, font évoluer cette perception. C'est la raison pour laquelle, dix ans après AZF on peut se demander si la perception des risques industriels a évolué.

> Suite en page 2



L'ÉCHO DES CLIC

L'AVIS DU CLIC SUR LE PROJET DE PPRT

> Lire page 3

APERÇUS

- **HOMMAGE À SERGE TARASSIOUX** : Un élu engagé
- **NOUVEAU SITE INTERNET "CLIC-PPRT RHÔNE-ALPES"**
- **ÉTUDES DE DANGERS** pour les transports de matières dangereuses et les stockages souterrains.

> Lire page 4

) INTERVIEW



JACQUES NIVON

Maire de Champ-sur-Drac (38).

« Notre politique : informer et former, pour une réelle appropriation des gestes qui sauvent. »

Depuis 10 ans, qu'avez-vous mis en œuvre pour améliorer la prévention des risques ?

Nous nous sommes souvent positionnés en avance par rapport à la réglementation compte tenu de la proximité de la plate-forme chimique de Jarrie. Par exemple, en 2009, nous avons officialisé la création d'une Réserve Communale de Sécurité Civile en application de la loi de modernisation de la sécurité civile. À Champ-sur-Drac, elle existait depuis 2002 sous l'appellation de « Relais de quartier ». Il s'agit d'un outil de mobilisation civique, ayant vocation à apporter un soutien et une assistance aux populations.

En 2006, nous avons réalisé notre DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) pour informer et sensibiliser la population. Des exercices sont aussi organisés tous les 2 à 3 ans afin de tester le dispositif de gestion de crise.

Quels sont les motivations et les objectifs de votre politique de prévention des risques industriels majeurs ?

Notre politique repose sur deux objectifs : d'une part sensibiliser, informer et former les populations pour viser une réelle appropriation des gestes qui sauvent et d'autre part sauvegarder les biens et les personnes en adoptant une démarche intelligente basée sur la prise de responsabilité de chacun. Notre politique prend en compte la complexité et la diversité des risques en présence sur le territoire communal.

Qu'est-ce que le label Pavillon Orange®, donné par le Haut Comité Français pour la Défense Civile, apporte à votre commune ?

Obtenu en 2010, il a récompensé l'engagement actif de notre commune pour renforcer la sécurité et la protection des habitants face aux risques majeurs. Il valorise l'action de l'ensemble des personnes qui s'impliquent à Champ-sur-Drac. C'est la reconnaissance du travail accompli et un encouragement à poursuivre.

Nous avons plusieurs actions à mener à l'avenir : organiser un exercice par an afin d'améliorer la mise en œuvre de nos procédures et s'assurer de leur efficacité en cas de crise, informer la population des dispositions du PPRT (travaux prescrits, recommandés, mesures d'urbanisation et foncières) et réactualiser le DICRIM. Enfin, le Haut Comité Français pour la Défense Civile a réalisé un audit sur nos procédures de gestion de crise qui permettra de nous améliorer. ●

Peu d'enquêtes menées en Rhône-Alpes

Premier constat : peu d'enquêtes ont eu lieu depuis dix ans en Rhône-Alpes sur le sujet. Les principales enquêtes ont été celles concernant la perception de la campagne d'information du public sur les risques industriels en 2004 et 2009. Elles ont été menées auprès de plus de 2 300 personnes habitant à proximité des sites Seveso seuil haut. Objectif : connaître l'évolution des préoccupations environnementales des riverains et l'évolution du niveau d'information des publics impactés. De leur côté, des chercheurs, comme ceux du laboratoire RIVES-ENTPE se sont intéressés aux relations entre l'industrie chimique et ses riverains, dans la Vallée de la chimie, au sud de Lyon. ¹

Perception différente en zone rurale et urbaine

Deuxième constat : selon une étude nationale menée en 2007 ², la perception des risques évolue selon que l'on se trouve en zone urbaine ou rurale (l'étude n'enquête pas sur l'in-

fluence de la proximité à l'entreprise). En Rhône-Alpes, sachant que les sites sont majoritairement en zone urbaine, « 44% des riverains s'estiment plus exposés qu'ailleurs à des risques d'accidents industriels » contre 24 % au niveau national. Ces chiffres sont des indicateurs sur lesquels les gestionnaires des risques (État, collectivités territoriales, industriels) peuvent s'appuyer pour améliorer encore l'information du public et la rendre plus pertinente et objective. Pour l'instant en Rhône-Alpes, il manque une enquête qui préciserait les éléments qui conduisent à cette perception des risques et à ses liens avec les actions de prévention mises en place.

La proximité de l'usine change le regard

Les données manquent, pour comparer la perception des risques industriels par les Rhônalpins avant et après AZF. Emmanuel Martinais, chercheur spécialisé sur le sujet, émet l'hypothèse que « la perception des risques de la part des riverains en Rhône-Alpes n'a pas

évolué ». Les deux sondages d'opinion menés après les campagnes d'information de 2003 et 2008 indiquent par ailleurs qu'il n'y a pas eu de changement dans le niveau de préoccupation des personnes vis-à-vis des risques industriels. « La pollution de l'air reste la première préoccupation des personnes interrogées ³ » devant les risques d'accidents industriels. De manière plus localisée, l'étude du laboratoire RIVES-ENTPE ⁴ montre que, dans les quartiers très proches des établissements Seveso du sud de Lyon, les préoccupations quotidiennes sont davantage liées à la dévalorisation (parfois relative) du foncier et aux mutations sociales et économiques, qu'aux risques majeurs. La proximité de l'entreprise génère des « réflexes de perception » : odeurs et bruits sont détectés, et sont considérés comme des sources d'information que les riverains prennent l'habitude d'interpréter.

Un acquis et une exigence : la transparence

La perception des risques par le public est un élément de la politique de

Tableau récapitulatif des principales actions d'information et de concertation sur les risques industriels, menées en région Rhône-Alpes sur la période 2003-2011

Année	Actions	Publics et cibles
2005	Début de leur mise en place et premières réunions de CLIC	Relais d'opinion
--	Création du site internet www.clicrhonealpes.com	
--	Parution du 1er numéro de <i>Regards sur le Risque</i> (lettre d'information semestrielle)	Grand public, entreprises, lycées, membres des CLIC (de 8 à 20 000 exemplaires diffusés par numéro)
2008	Campagne régionale quinquennale d'information sur les risques industriels majeurs	Riverains, scolaires, entreprises, ...
2009	Enquête de perception de la campagne d'information	Acteurs de la prévention
2010	Enquête sur le fonctionnement des CLIC en Rhône-Alpes	Membres des CLIC
--	Parution d'un <i>Guide pratique</i> des réunions publiques PPRT	Organisateurs des réunions
--	Création du SPPPY à Grenoble	
2011	Lancement de la démarche d'accompagnement de la mise en œuvre des PPRT (fiches techniques travaux PPRT)	Grand public
--	Forum "Sécurité industrielle et villes durables"	Gestionnaires du risque, grand public
--	Création d'un Centre d'information sur les risques (Grand Lyon)	Grand public, professionnels du bâtiment
2013	Campagne régionale quinquennale d'information sur les risques industriels majeurs	Grand public, scolaires, entreprises, ...

(1) L'industrie chimique et ses riverains : une relation ambivalente. *Responsabilité et Environnement* n°48, Octobre 2007 (www.entpe.fr).

(2) Observation et statistiques. *Environnement* n°11, Avril 2009. Commissariat Général au Développement Durable. (www.developpement-durable.gouv.fr)

(3) 2 347 interviews réparties dans les différents bassins de risque de la région Rhône-Alpes.

(4) L'industrie chimique et ses riverains : une relation ambivalente. Le cas de la grande région lyonnaise.

Responsabilité et Environnement n°48, Octobre 2007 (www.entpe.fr).

(5) Les relations avec les populations riveraines. *Annales des Mines*, Janvier 1999.

NOVEMBRE-DÉCEMBRE

• **15 décembre - Préfecture de l'Isère, Grenoble (38). Réunion du SPPPY**

La première réunion de la commission plénière du SPPPY sera consacrée à la mise en place officielle de cette instance de concertation. Seront notamment passés en revue, l'avancement de la création des commissions techniques et des premiers travaux engagés, ainsi que les perspectives d'actions et d'orientations pour l'année 2012.

• **28 et 29 novembre - Hôtel de Région, Lyon (69). LES IRISÉS 5 : 5^{ème} forum d'Information sur les Risques Majeurs, Éducation & Sensibilisation**

Sur initiative du MEDDTL, en partenariat avec la Région Rhône-Alpes, le forum des Irisés valorise les initiatives dans la gestion des risques majeurs, l'information, l'éducation et la sensibilisation des citoyens. Coorganisé par le réseau IDEAL, qui rassemble un grand nombre de collectivités territoriales, il a lieu cette année à Lyon, à l'Hôtel de Région.

En savoir + : www.forum-les-irises.com

Réunions publiques PPRT

- Ain (01)**
 - 21 nov. : Arkema, Balan
- Isère (38)**
 - 7 déc. : Novasep Finorga, Givors
- Rhône (69)**
 - 28 nov. : InterraLog, Chaponnay
 - 15 déc. : Raffinerie Total-Rhône Gaz, Feyzin

Réunions CLIC / CSS

- Ain (01)**
 - Stockage de gaz, Etrez
 - PIPA, Plaine de l'Ain
- Drôme (26)**
 - Dépôt pétrolier, Agglomération de Valence
 - B M GEL, La Roche de Glun
 - Plate-forme de Tricastin, Tricastin
 - Stockage de gaz, Le Grand-Serre
 - Stockage de gaz, Tersanne
- Isère (38)**
 - Finorga, Chasse-sur-Rhône
- Rhône (69)**
 - Total et Rhône-Gaz, Feyzin
 - Arkema-Port Edouard Herriot, Pierre-Bénite, Lyon 7^{ème}
 - Essex et Trafictir, Meyzieu, Genas
 - Pyragric, Rillieux
 - ADG, Saint-Genis-Laval
 - Gifrer-Barbezat et Brenntag, Décines Chassieu.

Les dates des réunions CLIC / CSS sont disponibles sur internet : www.clic-rhonealpes.com

gestion, d'information et de communication sur les activités présentant des risques. Et c'est sans doute là qu'il y a eu le plus d'évolution. Depuis vingt ans, les données sur la perception des risques et de la sécurité par les Français, issues du baromètre de l'Institut de la Radioprotection et de la Sûreté Nucléaire (IRSN), montrent que « l'inquiétude sur certains risques décroît dès que sont rendues perceptibles par le grand public les politiques menées pour expliciter les risques (...). La transparence du système public en charge de sa gestion est devenue une exigence majeure pour le public ». Inscrits dans la loi « Risques » de 2003, les moyens de relayer et de rendre transparente l'information sur les risques industriels ont pris corps en Rhône-Alpes à travers différentes actions d'information, de communication et de concertation comme le démontre le tableau récapitulatif (ci-contre).

Les chercheurs du laboratoire RIVES vont jusqu'à observer depuis dix ans une sorte d'effet de saturation de l'espace local par les dispositifs d'information et de concertation sur les risques industriels. « Les riverains sont en permanence convoqués pour se prononcer, pour s'informer. De ce point de vue-là, il y a une imprégnation plus forte au sein de la population locale qui n'était pas intériorisée par ces questions il y a dix ans ». Cependant, « cela reste très partiel et l'on n'est pas dans une imprégnation profonde ».

Adapter les outils d'information

Pour prendre en compte la perception des risques par les riverains, l'une des études⁵ attire l'attention sur le fait que « le message de prévention est perçu s'il est approprié, en fonction des pratiques et de l'histoire subjective » des personnes. Cela va être nécessaire pour la mise en œuvre des Plans de Prévention des

Risques Technologiques (PPRT), dont les mesures ne sont pas toujours bien comprises ou acceptées.

De l'information à l'accompagnement des riverains

Afin d'assurer la continuité des informations apportées aux propriétaires concernés par les travaux de renforcement

du bâti, le SPIRAL et le SPPPY travaillent à la réalisation de fiches techniques sur les travaux à réaliser en fonction des effets des accidents. De l'information, on passe à des mesures d'accompagnement des riverains. D'une certaine manière, les PPRT poussent les gestionnaires du risque à remettre en cause leurs pratiques de l'information

pour permettre la concrétisation de mesures prévues par la loi. Il ne s'agit pas seulement d'être transparent. Il s'agit pour les gestionnaires du risque d'aller au contact des riverains concernés pour prendre en compte leurs perceptions des risques et ainsi mieux les accompagner dans leurs démarches de réduction de la vulnérabilité. ●



L'ÉCHO DES CLIC

L'AVIS DU CLIC SUR LE PROJET DE PPRT



www.clic-rhonealpes.com

- **En Rhône-Alpes, les PPRT franchissent progressivement une étape avec la saisine des CLIC pour avis de ses membres.**
- **Quelles en sont les modalités ?**

Une fois les cartes d'aléas, d'enjeux et le projet de règlement terminés, le projet de PPRT est envoyé aux Personnes et Organismes Associées (POA) qui ont deux mois pour se prononcer. Le CLIC est représenté au sein des POA par l'un de ses membres, en général un représentant du collège riverain. Ensuite, le CLIC est consulté. Chaque membre du CLIC donne son avis sur le projet de PPRT qui lui est transmis, deux semaines avant la réunion. En réunion, chaque membre s'exprime et l'avis du CLIC doit donc refléter cette diversité d'opinions. Les voix sont comptabilisées.

Sur décision du président, ou à la demande d'une majorité des membres, il est aussi possible de procéder à un vote par collège. L'enjeu est de montrer l'avis de chaque collège. Enfin, les membres absents peuvent envoyer leur avis par écrit avant la réunion. Cet avis doit être porté par la personne à qui est donné le pouvoir. L'avis figure dans le compte rendu de séance du CLIC. La procédure qui permet aux membres de donner leur avis est fixée par le Code de l'Environnement (D.125-29 à D.125-34) et précisée par une circulaire datée du 26 avril 2005. ●

POINT DE VUE



LYDIE NEMAUSAT

Chargée de mission veille écologique à la FRAPNA, animatrice du Réseau régional Environnement Santé Pollutions Industrielles et Risques, le RESPIR.

Qu'est-ce qui a changé pour la FRAPNA depuis AZF ?

Il y a eu une prise de conscience partagée de la nécessité de traiter la question des risques industriels, d'où la mobilisation de notre association sur ces questions qui nous concernent tous. La FRAPNA est membre d'une petite vingtaine de CLIC en Rhône-Alpes et siège dans le collège « riverains ».

Après AZF, l'information sur les risques a-t-elle gagné en transparence ?

Oui, mais il faut distinguer la théorie de la pratique. Si les CLIC sont de bons outils de concertation, ils restent sous-utilisés. Par exemple, la règle « une réunion par an » n'est pas toujours respectée, alors que les riverains et les associations en sont demandeurs.

Quelles sont les pistes d'amélioration dans la prévention des risques ?

Le plus important est de poursuivre la réduction du risque à la source. Ensuite, il faudrait s'assurer que l'ensemble des riverains des zones concernées est bien informé. Il faut éviter de jouer sur la peur et avoir une démarche positive. L'objectif est de comprendre le risque pour y faire face. Enfin, les pouvoirs publics doivent apporter une réponse concernant le financement des travaux prescrits par les PPRT : ce n'est pas aux riverains d'en assumer les coûts.

APERÇUS ... Hommage à Serge Tarassioux



UN ÉLU ENGAGÉ SUR LA QUESTION DES RISQUES MAJEURS.

Le 11 août 2011 survenait le décès brutal du maire de Pierre-Bénite. Nous souhaitons rendre hommage à l'homme de terrain et à l' élu exemplaire qu'il était. Il s'est illustré dans de nombreux domaines, dont celui de la prévention des risques majeurs.

Il s'est notamment investi très fortement dans le travail nécessaire à l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques de sa commune (PPRT), l'une des plus impactées en région Rhône-Alpes.

Il a également travaillé à la mise en place de mesures pérennes et structurantes pour la vie locale, telles que le lancement du conseil consultatif de développement durable et solidaire en 2010, afin de renforcer la démocratie participative, et la tenue du premier forum « sécurité industrielle et villes durables » en 2011 pour fédérer tous les acteurs dans ce domaine.

Nous saluons l'ensemble du chemin parcouru grâce à lui. ●

NOUVEAU SITE INTERNET CLIC-PPRT RHÔNE-ALPES, MODE D'EMPLOI

Le site Internet des CLIC et des PPRT de Rhône-Alpes fait peau neuve ! Pour mieux en profiter, un mode d'emploi est disponible sur le site. Il sera également distribué aux membres des CLIC.

Son ergonomie a été revue pour faciliter la navigation et le rendre plus lisible. Un flux RSS permet désormais d'être informé en temps réel des actualités publiées. ●

www.clic-rhonealpes.com
www.pprt-rhonealpes.com

DES ÉTUDES DE DANGERS POUR LES TRANSPORTS DE MATIÈRES DANGEREUSES ET LES STOCKAGES SOUTERRAINS

Il n'y a pas que les établissements Seveso qui sont soumis à l'obligation de réaliser et de mettre à jour régulièrement une étude de dangers.

Transports de matières dangereuses

La loi Risques de 2003 a introduit l'obligation pour les plus grandes infrastructures de transport de matières dangereuses de réaliser des études de dangers : gares de triage, parkings de stationnement routier, ports maritimes et fluviaux. Celles-ci ont été remises à la DREAL en mai 2010 et sont actuellement en cours d'instruction.

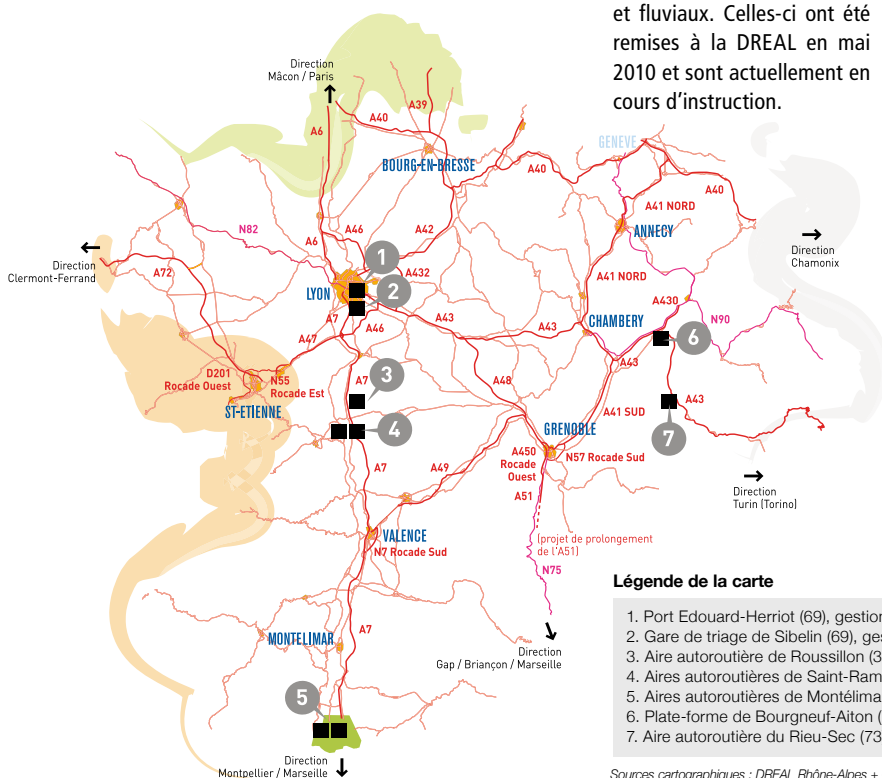
Elles donneront lieu à la prescription d'un plan particulier d'intervention (PPI) et à l'élaboration d'un « porter à connaissance » à destination des communes, afin qu'elles en tiennent compte dans leurs documents d'urbanisme. À titre d'exemple, sont concernés : le port Edouard Herriot et la gare de triage de Sibelin dans le Rhône, l'aire du Rieu-Sec et la plateforme de Bourgneuf-Aiton en Savoie, les aires autoroutières de Saint-Rambert-d'Albon et Montélimar dans la Drôme, l'aire de Roussillon en Isère.

sous la forme de « cavités salines » : Etrez et Viriat dans l'Ain, Tersane, Hauterives et Le Grand-Serre dans la Drôme. Ils permettent d'ajuster en toutes circonstances l'offre à la demande de produits et de mieux garantir la sécurité d'approvisionnement pour les clients. En application de la réglementation, quatre PPRT sont en cours de prescription. Le site d'Hauterives étant un site nouveau, il n'y aura pas de PPRT, seules des servitudes d'utilité publiques (SUP) ont été proposées.

Stockages souterrains

Les sites de stockage souterrain de gaz, d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés entrent également dans le champ d'application de la loi Risques de 2003 et doivent faire l'objet d'une étude PPRT. En Rhône-Alpes, existent cinq sites

En cohérence avec ce qui est réalisé pour les installations classées, des instances d'information et de concertation appelées soit Commission locale d'information et d'écoute (CLIE), soit Commission de suivi de site (CSS), ont été créées autour de chacun des stockages souterrains de Rhône-Alpes en 2010 et 2011. Elles permettent d'échanger et d'informer la population, les mairies et les services concernés sur l'activité des stockages souterrains et leur évolution. ●



Légende de la carte

1. Port Edouard-Herriot (69), gestionnaire PEHL
2. Gare de triage de Sibelin (69), gestionnaire RFF
3. Aire autoroutière de Roussillon (38), gestionnaire ASF
4. Aires autoroutières de Saint-Rambert-d'Albon (26), gestionnaire ASF
5. Aires autoroutières de Montélimar Est et Ouest (26), gestionnaire ASF
6. Plate-forme de Bourgneuf-Aiton (73), gestionnaire SGTBA
7. Aire autoroutière du Rieu-Sec (73), gestionnaire SFTRF

Sources cartographiques : DREAL Rhône-Alpes + GéoAtlas. Infographie Bruno Batifoulier.

Regards SUR LE Risque

LA LETTRE D'INFORMATION SUR LES RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS EN RHÔNE-ALPES

secretariat.spiral@developpement-durable.gouv.fr
secretariat.spppy@developpement-durable.gouv.fr
ISSN 2101-9797



Imprimé en France (Rhône-Alpes) sur papier recyclé, PEFC et FSC. Imprimeur labellisé Imprim'vert®.

RÉDACTION EN CHEF: Lise Torquet, Gérard Berne
RÉALISATION: Sandra Decelle-Lamothe, Frédéric Rogay, agence conseil EDEL
COORDINATION ÉDITORIALE: Sandra Decelle-Lamothe, agence conseil EDEL
MAQUETTE ET MISE EN PAGE: Bruno Batifoulier, Groupe Curious.com
PHOTOS TÊTIÈRE: © Christophe Huret, Rhodia et DR.

COMITÉ ÉDITORIAL: SPIRAL, SPPPY, DREAL Rhône-Alpes, Académie de Grenoble, Grand Lyon, AMI (Association des Maires de l'Isère), IRMa (Institut des Risques Majeurs), FRAPNA Rhône-Alpes, APORA (Association des entreprises de Rhône-Alpes pour l'environnement industriel) et des représentants des établissements « Seveso seuil haut » des départements du Rhône et de l'Isère.

Éditée par :



Avec le soutien de :

